

Autorisation de prélèvement à 2€

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine de Mende (n° national d'émetteur : 454 251). *(Nos fichiers donateurs ne sont ni vendus, ni loués, ni donnés)*

• Le prélèvement automatique à 2 €

Une solution pour budget serré, mais qui permet d'agir et d'aider l'Eglise à poursuivre sa Mission.

• 2 € par mois seulement, **c'est à la porté de tous**

Cela ne me mets pas en difficulté, et je soutiens mon Eglise.

• Le prélèvement à 2 €, c'est **facile**

En remplissant ce bon, je ne m'engage que pour 2 € par mois, et je reste libre de suspendre le prélèvement quand je le souhaite.

Désignation de l'organisme encaisseur :

Association Diocésaine de Mende
7 rue Monseigneur de Ligonès - 48000 Mende

**A partir du 20 / / 2019, je vous autorise
à prélever sur mon compte la somme 2 € chaque mois**

Fait à, le 2019

Nom, Prénom et adresse du débiteur :

.....
.....
.....

Compte à débiter (Très important : joindre un RIB à cet imprimé) :

Etablissement	Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□□□□□□□□□□□	□□□□

Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter :

.....
.....
.....

Signature :